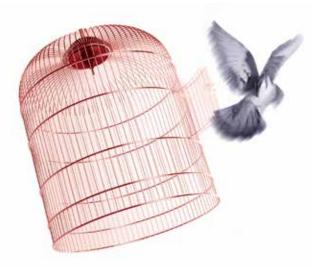


La Gestion Profilée

Libérez-vous des contraintes!

www.allianz.fr



Avec vous de A à Z



Avec la Gestion Profilée, entrez dans la gestion VIP.



Une option qui vous permet d'accéder aux marchés financiers

Soucieux de vous proposer une offre d'investissements variée et de qualité, Allianz Vie vous propose sa nouvelle option « Gestion Profilée » (1), disponible au sein de ses contrats d'assurance vie (2).

Qu'est-ce que la Gestion Profilée?

Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie multisupport, de nombreux fonds vous sont proposés (support en euros, supports exprimés en unités de compte (3)).

Il n'est pas toujours évident de savoir ceux qui correspondent à vos besoins et/ou de suivre leur évolution dans le temps.

La Gestion Profilée vous permet alors de vous décharger de cette sélection et du choix de la répartition de votre capital entre les différents supports.

Avec l'aide de votre Conseiller, vous définissez simplement votre profil d'investissement qui déterminera l'orientation de gestion adaptée parmi 4 allocations disponibles.

A partir de ce choix, vous êtes libéré des contraintes de gestion (suivi des marchés financiers, réalisation des arbitrages...). Vous n'avez plus besoin de suivre et gérer votre capital, Allianz Vie s'en charge pour vous!

Les atouts

- La solidité d'un grand Groupe
- Le savoir-faire et l'expertise d'Allianz Banque
- Une gestion « clé en main »
- Un suivi rigoureux de chaque orientation de gestion
- L'accès à des fonds de sociétés de gestion reconnues



en toute simplicité

Avec l'appui de l'expertise d'Allianz Banque, l'assureur sélectionne les supports correspondant à votre orientation de gestion.

En fonction de l'actualité économique et de ses anticipations, il effectue si nécessaire les arbitrages entre ces différents supports.

Vous êtes ainsi assuré que, dans le temps, leur répartition reste cohérente avec l'orientation de gestion choisie.

Une véritable solution « clé en main » qui vous facilite la vie!

La simplicité et la souplesse en +

Vous mettez en place l'option quand vous le souhaitez.

Vous l'arrêtez guand vous le souhaitez.

Selon vos besoins, vous pouvez également **changer d'orientation de gestion** quand vous le souhaitez et ce, **gratuitement**.

Allianz sélectionne les supports correspondant à chaque orientation de gestion et procède aux arbitrages à votre place. Ces derniers, réalisés dans le cadre de l'option, ne génèrent aucuns frais supplémentaires.

Si vous vous retrouvez dans une ou plusieurs descriptions ci-dessous, la Gestion Profilée est faite pour vous!

- ☐ Vous n'avez pas l'expérience nécessaire pour répartir votre capital entre les différents supports disponibles.
- ☐ Vous n'avez pas le temps de suivre l'évolution des marchés financiers.
- ☐ Vous n'avez pas le temps de gérer votre contrat d'assurance vie.
- ☐ Vous souhaitez bénéficier de l'expertise de professionnels reconnus.
- ☐ Vous souhaitez investir sur des supports exprimés en unités de compte (3).
- ☐ Vous souhaitez bénéficier d'une gestion adaptée à votre besoin et à votre profil d'investissement.
- ☐ Vous voulez être assuré que, dans le temps, la répartition entre les supports reste cohérente avec l'orientation de gestion choisie.
- (1) Disponible à compter du 4 novembre 2013 pour les contrats en cours et du 3 mars 2014 pour toute nouvelle souscription.
- (2) Liste des contrats proposant l'option « Gestion Profilée » disponible auprès de votre Conseiller.
- (3) Tout investissement sur des supports en unités de compte comporte des risques financiers. L'assureur ne garantit pas la valeur des unités de compte, celle-ci pouvant être soumise à des fluctuations à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers. L'assureur ne saurait être tenu responsable des fluctuations liées aux marchés financiers.
- (4) Compositions des orientations de gestion données à titre d'exemple et susceptibles d'évoluer.

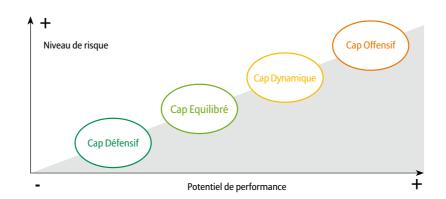


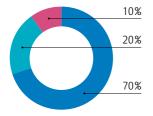
Les différentes orientations de gestion proposées

4 orientations de gestion

Leur répartition (4)

- Fonds euros
- Obligataires et Diversifiés
- Actions







Destinée aux investisseurs redoutant les aléas des marchés financiers, cette orientation a pour objectif de protéger le capital investi. Elle est adaptée à un niveau de risque faible.



Cap Equilibré

Située entre la protection et la valorisation du capital, cette orientation implique une diversification entre les différentes classes d'actifs (actions, obligations et monétaires) et le support en euros. Elle est adaptée à un niveau de risque modéré.



Cap Dynamique

Investie majoritairement en actions pour profiter de la croissance des marchés financiers, cette orientation est adaptée à un niveau de risque important.



Cap Offensif

Destinée à une clientèle avertie, cette orientation est investie en quasi totalité sur les marchés actions. Elle est adaptée à un niveau de risque significatif.



Le savoir-faire et l'expertise d'Allianz Banque

Une équipe de professionnels expérimentés suit en permanence l'évolution des marchés et des supports d'investissement à l'aide d'outils d'analyse pointus.

L'objectif qu'elle poursuit est de valoriser votre épargne à moyen/long terme dans le respect du niveau de risque associé à votre profil d'investissement.

Le Groupe Allianz, un acteur financier majeur

- Le Groupe Allianz est aujourd'hui un acteur majeur de l'assurance et des services financiers dans plus de 70 pays et, par sa capitalisation boursière, le 1^{er} assureur européen.
- Ses notations (S&P: AA assortie d'une perspective stable, Moody's: Aa3 perspective négative) confirment sa solidité financière.
- Allianz est également l'un des leaders mondiaux en gestion d'actifs.

Lexique

Profil d'investissement

Le profil d'investissement est défini selon votre situation, votre expérience financière et vos attentes en matière de placements financiers.

C'est une réponse adaptée au regard de votre patrimoine, de votre objectif et du niveau de risque que vous acceptez de prendre.

Orientation de gestion

Nom qualifiant les différents profils de l'option « Gestion Profilée ». L'orientation de gestion choisie est fonction du niveau d'acceptation du risque.

Répartition

Restitution en pourcentage des unités de compte et/ou du support en euros choisi par l'assureur. La répartition est déterminée en fonction de l'orientation de gestion choisie selon le profil d'investissement.

Pour de plus amples renseignements, votre Conseiller est à votre disposition.



Allianz Vie

Entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 643 054 425 euros. Siège social: 87, rue de Richelieu - 75002 Paris. 340 234 962 RCS Paris.

